Communication aux producteurs suisses de films

Autor(en): **Huelin, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **7 (1941-1942)**

Heft 104

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-734904

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

«L'Oasis dans la Tourmente», «Die Oase im Sturm».

Une scène de l'exode avec Paul Henri Wild und Camylle Hornung.

originale pour la coquette somme de *111.000 dollars*, soit environ un demi-million de francs suisses!

L'origine de cette «affaire» est si typiquement Hollywood qu'il faut la raconter. M. Lardner avait ce qu'on appelle ici un «angle», c'est-à-dire une fraction d'idée. Il en parla à Garson Kanin, metteur en scène de la RKO qui, reconnaissant les «possibilités» du sujet, lui proposa la collaboration de son frère Michael. L'idée fut développée par les deux jeunes gens sur 90 pages. C'est alors que Garson Kanin téléphona à New-York et raconta l'histoire à son amie Katherine Hepburn. Celle-ci prit feu et, après avoir lu la «story», s'envola aussitôt à Hollywood pour en parler aux directeurs de la Metro.

Pour bien comprendre la suite, il faut se rappeler que le dernier film de Katherine Hepburn, «Philadelphia Story», fut un succès sensationnel et qui rapportera à la Metro probablement plusieurs millions. Et comme chacun à Hollywood est «estimé» d'après son dernier film, la Hepburn est aujourd'hui fort bien «cotée».

La vedette remit alors aux chefs de la compagnie le précieux manuscrit, ne portant aucun nom d'auteur — et ces Messieurs soupçonnèrent les plus grands écrivains du monde. Suivant la «New York Times», toujours très bien informée, Katherine Hepburn leur déclara textuellement: «Je vous laisse la story pour 24 heures. Elle coûte 111.000 dollars. Vous devez vous décider jusqu'à demain. Si vous l'achetez, j'exige mon propre metteur en scène, George Stevens, et Spencer Tracy comme partenaire». La Metro capitula et lorsque Miss Hepburn revint le lendemain, la société accepta toutes les conditions. Déjà, on tourne le film qui sera un des plus grands de l'année, avec Katherine Hepburn dans le rôle d'une journaliste politique, du genre de Dorothy Thompson, et Spencer Tracy comme reporter sportif du même journal.

Mais il ne faut pas croire que chaque sujet original sera payé cent mille dollars. Cela n'arrive qu'une fois, même à Hollywood, et seulement si une vedette insiste pour en interpréter le grand rôle.

J. W. (Hollywood).

Conférence des présidents et secrétaires des sections

Le 7 novembre se sont réunis à Aarau, sous la présidence de M. *P. Gysler*, conseiller national (Zurich), les présidents et secrétaires des associations professionnelles suisses et des unions cantonales affiliées à l'Union suisse des arts et métiers. La conférence a entendu des exposés sur la procédure d'autorisation pour l'ouverture de nouvelles entreprises, l'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires, la prorogation de l'arrêté fédéral sur les grands magasins, la déclaration de force obligatoire des contrats collectifs de travail et la création d'occasions de travail.

La conférence s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'une procédure d'autori-

Schweizerische Filmkammer
Chambre suisse du cinéma — Berne, le 23 oct. 1941.
Camera svizzera della cinematografia

Communication

aux producteurs suisses de films.

Messieurs,

Le Secrétariat de l'Association cinématographique suisse nous informe que

Monsieur D. A. Pipanov, Postbox 430, Sofia,

s'intéresse à l'achat de films suisses qui auraient un certain caractère international et qu'il destinerait à l'exploitation en Bulgarie. Monsieur Pipanov est correspondant pour la Bulgarie du Schweizer-Film-Suisse.

M. Emilio Frey,
428, Avenida del Generalisimo Franco, Barcelone,

est également intéressé aux films suisses, y compris les documentaires. M. Frey est le correspondant pour l'Espagne de notre organe professionnel de publicité.

Comme nous l'avons fait précédemment, nous avons tenu cette fois aussi à attirer votre attention sur ces possibilités offertes à l'exportation suisse.

Saisissant cette occasion, nous prions à nouveau les producteurs de films de bien vouloir informer régulièrement notre secrétariat au cas où ils entrent en relations avec les maisons que nous leur indiquons et de nous faire savoir également le résultat de leurs pourparlers. Dans l'intérêt d'une réglementation du problème des échanges sur le terrain cinématographique, il est très important que nous possédions des renseignements précis relatifs à l'écoulement des films suisses à l'étranger. Nous en avons besoin également pour examiner avec la Division du commerce dans quelle mesure cette question peut être résolue au moyen des traités de commerce.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Chambre Suisse du Cinéma,
Secrétariat: *L. Huelin.*